

Procès-Verbal
Conseil Municipal
9 juin 2023

Membres : 23
En exercice : 23
Présents : 17
Représentés : 06 Voix délibératives totales : 23

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 18 heures, se sont réunis, dans la salle du Conseil de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le deux juin deux mille vingt-trois, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire**.

PRÉSENTS :

M. David BELVAL, Maire, Mme Véronique DELABROY, M. Laurent GUYARD, Mme Ingrid LACAU, Adjoint au Maire.

M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH, Mme Karen DYS, Mme Véronique FAY, M. Sylvain GALY, M. Jérôme GRUAIST, Mme Valéry GUILMAIN, Mme Delphine MALLARD, Mme Isabelle MANIETTE, M. Mathieu MONTAIGNE, M. Christian MOUREY, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, Mme Marie-Hélène VANDROMME, membres du Conseil municipal.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

M. Jean-Pierre AUTIN donne pouvoir à Mme Valéry GUILMAIN

Mme Teresa BELGHERBI donne pouvoir à Mme Ingrid LACAU

Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN donne pouvoir à Mme Véronique DELABROY

M. Cyril GOULARD donne pouvoir à M. Christian MOUREY.

M. Jean-Marc HENONIN donne pouvoir à M. Didier THIBERGE

M. Réginald THEROUDE donne pouvoir à M. David BELVAL.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 18h00, et donne lecture des excusés et des pouvoirs.

M. Mathieu MONTAIGNE est nommé secrétaire de séance.

Avant d'entamer l'ordre du jour proprement dit, il est procédé à l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Christian Mourey, Didier Thiberge, Mathieu Montaigne et Jérôme Gruaist. M. Mathieu Montaigne a été désigné en qualité de secrétaire. La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

Déroulement des élections :

Une seule liste est déposée et enregistrée : « Union de Bury ».

La liste « Union de Bury » est composée par M. BELVAL David, Mme GUILMAIN Valéry, M. THEROUDE Réginald, Mme MALLARD Delphine, M. MONTAIGNE Mathieu, Mme FAY Véronique, M. HENONIN Jean-Marc, Mme PIAI Nadia, M. THIBERGE Didier, Mme DELABROY Véronique, M. GOULARD Cyril.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 23
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 23

A obtenu :

- Liste « Union de Bury » : 23 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Union de Bury » : 11 sièges dont 7 délégués et 4 suppléants

À la suite de cette élection, Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 30 mars 2023.
2. Rendu compte des décisions prises par monsieur le Maire en vertu de sa délégation prévue à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
3. Jury assises.
4. Achat/Vente de parcelles.
5. Questions diverses.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 30 mars 2023

Sans autre remarque, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rendu compte des décisions prises par Monsieur le maire en vertu de sa délégation prévue à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal, des décisions qu'il a prises en vertu des compétences qui lui ont été déléguées par le conseil municipal. Cela concerne une seule Décision :

Décision n° DEC.2023-01 concernant l'acte constitutif d'une régie de recettes pour la médiathèque de Bury.

Les membres de l'assemblée prennent bonne note de cette communication.

Jury d'assises

Le tirage au sort du jury d'assises 2024 s'effectue sur la liste des électeurs de la commune. Les opérations de tirage au sort sont à effectuer autant de fois qu'il y a de jurés à désigner et en nombre triple à celui mentionné dans l'arrêté, soit 6 jurés pour la commune de Bury.

À l'issue de ce tirage, les personnes suivantes ont été désignées :

1. Mme Monique ABRAHAM, (nom d'usage : WUILLAUME) au 190, rue Roger Salengro à Bury.
2. M. MANESSE Marvin au 165, rue Duvivier à BURY.
3. Mme GUERIN Paulette, (nom d'usage : LANGLET) au 167, rue Waldeck Rousseau à Bury.
4. M. ROBERT Fabrice au 440, rue Pillon Crouzet à Bury.
5. M. BERCKMOES Randy au 717, rue Duvivier à Bury.
6. Mme NAVET Viviane (nom d'usage : KHEMISSI) au 490, Impasse Voltaire à Bury.

Sans autre question, la délibération approuvant ces désignations est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Achat/Vente de parcelles

Ce point est repoussé à une date ultérieure.

Questions diverses

Un exploitant agricole a sollicité la mairie pour l'installation d'un prélèvement d'eau sur la rivière du Thérain. C'est un sujet très technique qui nécessite donc de se rapprocher de la Préfecture et de la police de l'eau pour savoir si ce captage est conforme aux prescriptions légales en ce domaine.

Monsieur le Maire a reçu en mairie un fabricant de distributeurs de pizzas qui souhaite s'implanter dans Bury. Il est prévu une installation sur le parking de Moineaux pour un contrat d'un an, cette société s'occupe de l'aménagement complet de l'emplacement.

Monsieur le Maire fixe la prochaine réunion du Conseil au 6 juillet à 19 heures à la suite de la commission urbanisme.

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'incendie de la maison de M. Corot le 29 mai dernier. Une partie de son habitation et de son entrepôt est détruite. Le lendemain, un incendie s'est aussi déclaré à l'usine de compostage qui, très rapidement, a été circonscrit.

Les premières subventions du « Fonds Vert » ont été distribuées. À Bury, le diagnostic énergétique des bâtiments communaux a été fait. Le chiffrage des travaux devrait être rendu avant la fin juin afin de pouvoir présenter un dossier de demande de subvention. L'objectif est d'avoir à minima 40 % de gain énergétique. Les bâtiments choisis sont : la mairie, la médiathèque, les écoles du Centre, Lesieur et Moineaux.

En face de l'école Lesieur, il est prévu la construction de plusieurs pavillons, Monsieur le Maire reviendra vers le Conseil lorsqu'il aura des propositions concrètes des investisseurs.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire passe ensuite la parole aux maires adjoints :

Mme Véronique DELABROY :

- Dernière action avec les aînés avec la visite du moulin de Saint-Félix (27 personnes).
- Le 15 juin à 17 heures remise des diplômes de premiers secours à ceux qui avaient participé à la formation.

M. Laurent GUYARD :

- Le Festi Jazz s'est bien déroulé avec des concerts de qualité sur les 3 communes.
- Le 21 juin, organisation de la fête de la musique avec des animations organisées par la médiathèque et l'association ALB, des concerts et un repas proposé par le comité des fêtes.
- Journée sportive du 24 juin, avec la tenue le soir d'un repas.
- Début juillet, distribution du guide des associations.
- 9 septembre, tenue du forum des associations.
- 16 septembre, journée du patrimoine.
- 23 septembre, opération « nettoignons la nature ».
- Mise à jour de l'application « ma mairie en poche ».

Mme Ingrid LACAU :

- Kermesse de Moineaux le 10 juin avec possibilité de manger sur place.
- Kermesse de Lesieur le 24 juin.
- Spectacle des enfants de Moineaux le 27 juin dans la salle d'activité.
- 30 juin à 18 heures, fête de fin d'année de Mérard.
- Cérémonie de remise des diplômes des grandes sections passant en CP et des CM2 en 6^{ème} , le 4 juillet à l'école du centre.

La parole est donnée aux Conseillers municipaux :

Mme Delphine MALLARD

Mme MALLARD note les différents problèmes de stationnement et de vitesse constatés sur la rue Pillon Crouzet. Monsieur le Maire répond qu'un travail est en cours sur ce sujet au sein de la commission sécurité.

Mme Nadia PIAI

Pour Mme PIAI, ces problèmes de circulation sont également présents à Mérard. Par ailleurs, plusieurs citoyens se plaignent de la présence de végétaux sur les trottoirs gênant la circulation et la visibilité. Problème récurrent également des déjections canines.

M. Didier THIBERGE

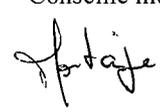
M. THIBERGE remercie la mairie de la part de l'Association videotravelling pour l'octroi d'une subvention.

Mme Marie-Hélène VANDROMME

Mme VANDROMME s'inquiète du manque de médecin sur le secteur, Monsieur le Maire, tout en regrettant le départ de Mme Pacchioni, répond qu'il est effectivement très difficile de faire venir un médecin malgré les nombreux avantages du Pôle de santé.

Sans autre question, monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 10

Procès-verbal approuvé en séance, le 6 juillet 2023

<p>Le Président de séance David BELVAL Maire de Bury</p> 	<p>Le secrétaire de séance M. Mathieu MONTAIGNE Conseillé municipal</p> 
--	---